




---

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 8 Mars 2011**

Le Conseil Municipal s'est déroulé sous la présidence de Monsieur BOURASSEAU Eric, Maire.

**Présents :** M. BOURASSEAU Eric, Maire, M. BRIZARD Philippe, M. GERARD Xavier, Mme PERCHER Christine, Mme FERRAND Anaïck, M. PAITEL Jean, Mme HAMELINE Marie-Cécile, Mme LEROY Françoise, M. LIZE Amand, Melle LECOMTE Céline, Mme ANDRIEUX Laurence, M. JAHIER Georges, M. CHOPIN Pascal, M. HAMON Joël, Mme GICQUEL Dominique, M. LOISEAU Hubert, M. DENIS Bernard,

**Excusés :** M. HAISSANT Gérard, M. ADAM Joël,

**A été nommé secrétaire :** M. PAITEL Jean

**SOMMAIRE**

- Subventions 2011
- Taux d'imposition 2011
- Travaux extension du réseau d'eaux pluviales de la rue du Sapin
- Vente d'une balayeuse
- Regarnissage du terrain de foot
- Travaux rue de la Bouessière - Inspection du réseau des eaux usées et curage
- Arrosage du terrain de foot - Pompe et accessoires

---

Dans un premier temps, Mr le Maire présente les travaux réalisés ou en cours depuis le précédent Conseil Municipal, à savoir :

- Salle polyvalente : Installation de seuils de portes et protections sur les chauffages : LTI de Pléchatel : 1265 € HT
  - Restaurant scolaire Acquisition de rayonnage: 384.48 € HT et joints armoire froide par HORIS SAS : 392.80 HT
  - Salle de réunion : Mise en place sur les marches de tôles à grain : MGS Industries du Gd Fougeray : 2568 € HT
- 

### Subventions 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions suivantes :

#### Associations Pléchatelloises :

A.C.C.A	230 €
A.V.C.P. VTT/Cyclo	400 €
Association " Les As du Volant "	400 €
Moto Club (dont 550 € initiation)	800 €
J.A.	2 000 €
A.P.E Henri Dès	688 €
A.P.E.L St Michel	360 €
A.P.E.L Le Chatellier (dont 1000 € : garderie)	1 392 €
A.C.L.C.E.C	1 000 €
Club Joie et Amitié	305 €
Ludothèque " Jeux en délire "	800 €
Association " Qui Vive " (dont 300 € projet AVPP)	550 €
U.N.C	100 €
Les Aventuriers de Play-Chatel	150 €
Les Sens Ciel Tai Chi	150 €
Tout Terrain 35	1 000 €
Loisart	200 €
Comité des Fêtes	2 000 €

#### Autres organismes :

MFR de Boeuvres	32 €
MFR de Hédé	16 €
MFR "la Rouvraie" de Montauban de Bretagne	32 €
Lycée Professionnel "La Noé St Yves"	128 €
Lycée Professionnel Horticole "St Jean de Brévelay"	16 €
AFPBT de St Herblain	16 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Rennes	144 €
CFA Bâtiment d'Ille et Vilaine	32 €
OASIA de Bain de Bretagne	100 €
Alcool Assistance - La Croix d'Or de Bain de B.	100 €
Amicale des Donneurs de Sang de Bain de B.	100 €
Association du Mémorial Départemental de Rennes	270 €

## Taux d'imposition 2011

Le Conseil Municipal décide à la majorité (1 abstention) d'augmenter les taux d'imposition, en conséquence, les taux applicables pour 2011 sont :

- Taxe d'habitation (augmentation de 1%) : 14.65 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (augmentation de 1%) : 16.21 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (pas d'augmentation) : 48.54 %

## Travaux extension du réseau d'eaux pluviales de la rue du Sapin

Suite à la réalisation des travaux d'extension du réseau des eaux usées pour desservir l'EHPAD, il s'avère nécessaire de procéder également à des travaux d'extension du réseau d'eaux pluviales. Afin d'éviter des problèmes de responsabilité sur une éventuelle défaillance de la canalisation eaux usées réalisée par la société LEMEE TP, et compte-tenu que les canalisations eaux usées et eaux pluviales se superposent, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier les travaux à la société LEMEE TP de St Sauveur des Landes 7 890.60 € HT.

## Vente d'une balayeuse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une balayeuse du service technique est aujourd'hui inadaptée au besoin du service. Le Conseil Municipal accepte de la céder à un particulier pour la somme de 400 € TTC.

## Regarnissage du terrain de foot

Pour le le regarnissage du terrain d'honneur, le Conseil Municipal décide de retenir la société moins disante, à savoir ROPERT PAYSAGES de Ploeren (56) pour la somme de 3 650.80 € HT

## Travaux rue de la Bouessière - Inspection du réseau des eaux usées et curage

Dans le cadre de la réfection de la rue de la Bouessière, l'inspection ainsi que le curage du réseau eaux usées s'avère nécessaire. La longueur du réseau est évalué à 960 ml. Suite à l'étude de différents devis, la proposition de la société ADS de Bourgbarré (1150 € HT de curage et 1430 € HT d'inspection vidéo) est retenue.

## Arrosage du terrain de foot - Pompe et accessoires

Par délibération du 06 décembre 2010, le Conseil Municipal avait décidé de mettre en place un système d'irrigation pour le terrain de foot. Après la réalisation du forage effectué à 200 m de profondeur, la société HELBERT propose un devis correspondant à la pompe immergée située à l'intérieur du puits ainsi qu'à ses accessoires. Après étude du devis, le Conseil Municipal accepte à la majorité (2 abstentions) le devis de la société HELBERT pour un montant de 8839.30 € HT.